Inventaire des arbres fruitiers

Compte-rendu réunion 17/4/2013

Présents : Stéphanie, Aurélie, Bénédicte, Anne, Yohann, Guillaume, Philippe, Cécile, Carole, Olivier, Christian, Christophe, Alain.

Fiche action :
Christian prend en compte les remarques et proposera une version corrigée de cette fiche qui pourra être diffusée dans la presse locale. A cette occasion, nous inviterons à nous contacter les habitants du Grand'Auch interessés de contribuer à cet inventaire.
Une rencontre de ces personnes est à organiser à l'approche de l'été au moment de la production des fruits.

Partenaires contactés pour leur expertise des arbres fruitiers :

- Association botanique gersoise : contact pris avec David Pommiès prêt à nous aider.
- Arbre et Paysage 32 : Alain Cannet nous suggère de contacter Jean-Louis Dutrey et est également très interressé par cette démarche d'inventaire. Malheureusement quelques jours après, nous avons appris le décès de Jean-Louis Dutrey. Plusieurs personnes proches de M Dutrey devraient permettre de ne pas perdre cette connaissance des arbres fruitiers sur le Gers : à Monfort, à Masseube, à Eauze et à Simorre. Alain reprend contact avec Arbre et Paysage 32 pour envisager une collaboration et une aide sur la méthodologie de cet inventaire. Réunion à programmer de préférence après 17h en semaine.

Droit de glanage :
Anne a étudié la question et nous fait par de sa synthèse. En résumé, l'article 520 du code civil autorise le glanage après récolte du propriétaire entre le lever et le coucher du soleil. Libre accès aux fruits tombés au sol dans une propriété qui n'est pas clôturée. Par contre, cet article 520 est aujourd'hui abrogé. Le droit de glanage est-il donc toujours applicable ?

Projet d'une rando inventaire des arbres fruitiers :
Comme prochain rendez-vous pour cette action, Alain propose une rando inventaire entre Auch et Pavie pour commencer concrètement à positionner des fruitiers sur une carte et initialiser une base de données. A la majorité des présents la date du samedi 4 mai est retenue, rendez-vous à 16h sur le parking du lycée du Garros. Un pique-nique tirés des sacs terminera cette rando. Une solution de repli sera prévue en cas de mauvais temps.